

le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

MERCREDI 14 MARS 1979 - N° 873

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

Centres de tri : à l'heure du bilan, les fédérations sur la sellette

La plupart des CTA de la région parisienne ont voté la reprise du travail. Les postiers toutefois rentrent avec la ferme intention de demander des comptes à ceux des responsables syndicaux qui n'ont pas rempli leurs obligations syndicales en ne faisant rien par exemple pour l'extension du mouvement. A Créteil par exemple, explique notre correspondant, les postiers ont demandé des comptes aux responsables fédéraux de la CGT venus leur donner des leçons de lutte.

Lire en pages 3 et 5

Le nouveau système monétaire européen est entré en vigueur

Le conseil européen, qui regroupe les neuf chefs d'Etat de la CEE, s'est réuni lundi et mardi à Paris. Une décision importante a été prise : celle de faire entrer en vigueur le nouveau système monétaire européen dès mardi matin 13 mars. Le S.M.E. était au point depuis plusieurs mois déjà. Même si la Grande-Bretagne n'y participe pas, on peut considérer la mise en application du S.M.E. comme un pas en avant. Le conseil européen s'est également penché sur les problèmes d'approvisionnement énergétique de l'Europe. C'est un problème crucial dans la situation d'aujourd'hui. Sa solution passe par des recettes techniques, mais surtout par une coopération politique plus poussée. Les Neuf n'ont fait qu'aborder le problème.

Lire en page 5

BARRE PROVOQUE LES SIDERURGISTES

Il confirme les licenciements et incite ministres et patrons à encore plus d'intransigeance

Les négociations entre Usinor et les syndicats reprenaient ce mardi dans un climat tendu. Depuis que Barre samedi à RTL démentait que les licenciements étaient suspendus, l'intransigeance de la bourgeoisie apparaît dans toute sa nudité. Monory, le ministre de l'Economie devait d'ailleurs jeter de l'huile sur le feu en déclarant que l'Etat ne verserait plus un centime qui pourrait réformer le plan de restructuration. On recevait enfin une dernière confirmation de l'entêtement du gouvernement en constatant que les ministres Giraud et Boulin reçus lundi soir par le Premier ministre s'étaient refusés à toute déclaration à leur sortie de Matignon.

Constatons que tous ces messieurs courageusement ont attendu que les affrontements entre les sidérurgistes et la police aient pris fin à Denain pour confirmer les licenciements. Etchegaray est le seul à ne pas être dans ce cas mais lui, en pleine négociation, aux heures chaudes, avait fait une déclaration pleine d'ambiguïté à qui plus d'un avait fait dire ce qu'elle ne disait pas. On se souvient qu'il avait suggéré — mais rien de plus — l'idée que les licenciements étaient suspendus le temps des négociations.

Face au démenti d'Etchegaray et aux propos provocateurs de Barre et de ses ministres, il ne reste plus aux sidérurgistes qu'une seule voie : œuvrer à la construction d'un rapport de force encore meilleur. Une nouvelle opération coup de poing se déroulait d'ailleurs mardi matin : les sidérurgistes de la CGT bloquaient la gare de Mont-Saint-Martin près de Longwy. Les organisations syndicales se sont mises d'accord pour soutenir leurs négociateurs à Paris par des actions sur le terrain.



CARTER AU PROCHE-ORIENT : RIEN N'EST RÉGLÉ

Carter poursuivait mardi matin ses laborieuses tractations entre Jérusalem et Le Caire. Initialement, il devait repartir aux Etats-Unis dès lundi soir, avec un accord en poche. En fait, il se heurte à des difficultés plus nombreuses, et plus importantes que prévues. Lundi, il a négocié toute la journée avec le gouvernement sioniste pour tenter de lui arracher quelques concessions. Un compromis semble être intervenu dans la nuit de lundi à mardi, compromis que Carter devait soumettre mardi à Sadate. A l'heure où nous écrivons ces lignes, les termes de l'accord obtenu entre Carter et Bégin ne sont pas encore connus. On sait simplement, depuis plusieurs jours en fait, que les tentatives du président américain sont vouées à l'échec. La mission du président de la superpuissance américaine ne règlera pas les problèmes du Moyen Orient.

Lire en page 7

Contraception, avortement

REPRENDRE LA LUTTE

Dans notre édition du vendredi 9 mars, nous avons abordé les conditions d'application de la loi Veil. Sa rediscussion au Parlement en décembre commence déjà à susciter un mouvement de lutte. Si la lutte pour l'avortement et la contraception touche toutes les

D'ores et déjà, nous pouvons nous attendre à une vaste campagne contre la liberté des femmes de la part de toutes les forces les plus réactionnaires comme *Laissez-les vivre* et autres adversaires de la loi Veil qui n'hésitent pas à se mobiliser pour revenir en arrière et imposer des commissions de spécialistes décidant à la place des femmes. «Il suffit par exemple de se rappeler les procès intentés en 1977 aux filles d'Aix, à Frank Dupin, jugé à Lille le 20 février 1978, accusé d'avoir pratiqué en janvier 1976 un avortement sur une mineure de seize ans, ainsi que des avortements avant 1975. Pour la première fois, il y a eu un amalgame entre deux faits, l'un autorisé et l'autre pas et on a fait passer sous le coup de la loi ce qui est autorisé. Laissez-les vivre et le conseil de l'Ordre s'étaient portés partie civile. On peut donc noter un progrès sensible de la répression. (...) Il y a eu aussi un autre procès à Marseille contre deux étudiants, dont une femme, qui tenaient un stand avec affiches et livres sur l'avortement, la contraception et contre le viol. Un professeur les a bousculés et fait accuser de pornographie et d'obscénités sur la voie publique ! Il a déposé plainte pour préjudice moral au corps enseignant et le Conseil de discipline de la faculté a demandé l'exclusion de l'étudiante et de l'étudiant». (déclaration du MLAC le 5 février 1978 au meeting sur l'avortement, la contraception, la sexualité à la Mutualité).

Actuellement, si dans le corps médical, la notion d'interruption

volontaire de grossesse est tolérée, c'est beaucoup plus une situation de *statu quo* qui subsiste. En effet, les médecins se préoccupent de la question sont ressentis comme des spécialistes puisque les autres s'en désintéressent totalement.

LE LIBERALISME GISCARDIEN AU PIED DU MUR

Du côté du gouvernement, quelle peut être la réaction ? Une nouvelle mobilisation ne serait pas de bon augure pour Giscard qui n'est pas prêt à affronter les divisions au sein de la «majorité» à ce sujet. En même temps, il a intérêt à préserver son image de marque de libéral avec les

femmes, elle concerne plus particulièrement celles des couches les plus défavorisées : elles sont les premières touchées par la propagande nataliste du pouvoir, par les inégalités et les discriminations que la bourgeoisie entretient entre les femmes.

échéances de 1981 et l'approche des présidentielles en perspective...

Nous pouvons donc considérer en fonction de tous ces éléments que la bourgeoisie n'a pas intérêt à revenir à la loi de 1920 ; le plus probable est que la loi Veil restera telle qu'elle est. Mais par contre ce qui est certain, «c'est que rien ne sera fait pour que cette loi soit concrètement appliquée : aucun crédit ne sera débattu, donc aucun centre ne pourra être construit et ceux qui existent déjà ne pourront ni être agrandis, ni améliorés. La dissuasion ne sera pas directe, mais plus insidieuse ; comme aujourd'hui, sous prétexte de manque de place, on obligera les femmes désirant une IVG à aller ailleurs

un comité s'est constitué et a imposé sous la pression des luttes un centre d'IVG. Le point de départ de cette campagne affirme le «droit des femmes à disposer d'elles-mêmes, le droit de disposer de leur corps, et de choisir leur sexualité».

Le but à atteindre : en faire une bataille centrale soutenue par toutes les organisations syndicales et politiques, prêtes à se mobiliser et à créer partout des comités unitaires «pour faire pression sur le gouvernement afin que non seulement la loi soit votée en 1980, mais qu'elle le soit dans des conditions qui répondent aux besoins et aux désirs des femmes. Nous savons bien, nous les femmes, que nous ne pouvons compter que sur nos

qui décident». (mouvement des femmes 17 janvier 1979).

VERS DE NOUVELLES LUTTES

Un certain nombre de comités unitaires locaux se sont déjà constitués sur Paris, la région parisienne et en province, et rassemblent les forces qui luttent pour le droit à l'avortement. Ils doivent permettre aux hommes et aux femmes de s'unifier pour aboutir à des actions communes efficaces, en particulier en direction des hôpitaux existants, et obtenir :

- Le droit à l'avortement et la contraception libres et remboursés pour toutes les femmes, y compris les mineures et les immigrées ;
- La dépenalisation totale de l'avortement — aucune loi ne doit régir le corps des femmes — abrogation de la loi de 1920, en particulier de l'article 317 du Code pénal ;
- L'ouverture de centres d'avortement, contraception, sexualité avec un droit de contrôle des femmes.

DEFINIR ENSEMBLE LES BESOINS

Dans les quartiers, dans les entreprises, une véritable mobilisation ne verra le jour que si ces comités sont capables d'organiser la lutte. Pour cela, le débat doit s'instaurer et approfondir des questions importantes à clarifier : de quel genre d'IVG avons-nous besoin ? Quel type de centres voulons-nous ? Contrôlés par qui ? Et comment nous battre pour exercer notre contrôle sur ces centres ?

NOUS SOMMES TOUS ET TOUTES CONCERNÉS PAR CETTE LUTTE

Car le droit à l'avortement n'est pas une simple revendication permettant d'améliorer les conditions de vie de la classe ouvrière et des couches populaires. Il peut contribuer à poser la question, il nous oblige à nous interroger sur le «conditionnement subi par les hommes et les femmes, sur le modelage des rôles sociaux à travers l'éducation sexuelle».

Lutter pour le droit à l'avortement et à la contraception, c'est lutter pour les droits et les libertés des femmes, pour l'éga-



Laissez-les vivre au 6^e congrès a déclaré :

«La prostitution avilit moins la femme que cette pratique honteuse de l'avortement, qui fait d'elle un simple jouet de lubricité...»

Comment les femmes qui exigent leur libération peuvent-elles préconiser une pratique qui fait d'elles des bêtes à donner du plaisir ? Quant aux avorteurs, qu'ils abandonnent la blouse blanche et la troquet contre un habit écarlate où les giclures de sang ne se verront plus !

Le crime appelle le châtiment de ces assassins qui se complaisent dans le sang et l'ordure.»

LEUR OBJECTIF IMMEDIAT :

- l'abrogation de la loi Veil sur l'avortement ;
- le retour à la loi de 1920 ;
- et aussi l'interdiction de la contraception.»

LORS DE LA PREPARATION DES ELECTIONS DE 78, LEUR OBJECTIF :

« — Soutenir et faire élire des députés «non avorteurs» qui, en refusant de prolonger la loi Veil, rétabliraient automatiquement la loi de 1920, de lourdes peines de prison pour les femmes avortées et leurs complices.»

A savoir : *Laissez-les vivre* a ouvert, sous le nom de SOS futures mères un réseau «destiné aux femmes enceintes en détresse pour les convaincre de garder leurs bébés, quitte à l'abandonner à la naissance».

Mot d'ordre du Mouvement des femmes à leur sujet :
L'avortement, c'est un droit des femmes,
Le droit d'un enfant ça nous appartient
L'ordre des médecins, c'est une belle racaille
Et Laissez-les Vivre, une bande d'assassins !

ou à garder leur enfant. De cette manière-là, le but du gouvernement serait atteint : rendre la loi plus définitive. Une nouvelle bataille est donc à l'ordre du jour, elle risque d'être aussi dure que celle de 1974. C'est pourquoi les femmes doivent ensemble créer un rapport de forces suffisant avant 1980 pour s'opposer aux forces réactionnaires» (déclaration du Mouvement des femmes le 17 janvier 1979).

C'est dans ce contexte que la commission avortement, contraception, sexualité du Mouvement des femmes reprend la lutte et impulse la campagne avortement contraception. Trois initiatives ont marqué son lancement : le 16 janvier, conférence de presse du collectif unitaire de la campagne avortement, contraception (1). Le 17, enregistrement d'une émission radio-libre du Mouvement des femmes «Les Radioteuses» et le 20, rassemblement-manifestation unitaire à partir de l'hôpital Lariboisière où

(1) Ce collectif est composé des organisations suivantes :

Collectif avortement, contraception, sexualité des groupes femmes de la région parisienne, MLAC, MIFAS, MFPP, «Elles voient rouge» (femmes dissidentes du PCF), Fracture, Boutique santé du 10^e, Comité Lanboisière, Comité contraception, avortement d'Argenteuil, Ecole émancipée, MAS (Mouvement d'action syndicale), Syndicat de la Médecine générale, PS, PSU, LCR, CCA, OCT, PCR mf.

luttés, que nous devons construire un rapport de forces avec tous ceux et toutes celles qui, comme nous, ne font confiance qu'à leur lutte pour imposer leurs revendications» (...).

«LA SEULE DEFENSE DES ACQUIS RESTE INSUFFISANTE»

«Il faut mettre le pouvoir, les médecins devant le fait accompli : nous devons créer des comi-

Article 317 du Code civil

«Quiconque par aliments, breuvages, médicaments, manœuvres, violences, ou par tout autre moyen aura procuré ou tenté de procurer l'avortement à une femme enceinte ou supposée enceinte, qu'elle y ait consenti ou non, sera puni d'un emprisonnement de un à cinq ans et d'une amende de 18 000 à 36 000 F.»

Pour les spécialistes des professions médicales et paramédicales, s'ajoute comme sanction : «l'incapacité absolue d'exercer leur profession».

tés de contrôle regroupant les groupes femmes, le Mouvement français pour le planning familial, les commissions femmes syndicales, les associations de quartier, les organisations politiques, les masses populaires du quartier, tenir des permanences pour recenser les demandes d'IVG, répertorier les lieux où elles sont faites, à quel prix et par quelles méthodes. Il faut se battre pour que ça ne soit plus les médecins

lité des droits entre hommes et femmes, et contre la politique répressive de la bourgeoisie.

C'est pourquoi cette lutte ne peut être séparée de la lutte générale. Elle est partie intégrante de la lutte du prolétariat dans son ensemble contre la domination bourgeoise.

C'est en quoi «notre combat s'inscrit pleinement dans le combat de tous les travailleurs qui luttent contre le capitalisme».

■ Lundi, il n'était guère possible d'ouvrir la radio sur les informations sans apprendre que la grève des centres de tri de la région parisienne était pratiquement terminée, et que la situation allait redevenir «normale» sous peu... Dans *Le Matin* de lundi, un journaliste s'étonnait en ces termes : «Une grève dont on s'attendait qu'elle fût longue et dure. Les syndicats parisiens CGT et CFDT des PTT avaient même appelé vendredi dernier à une extension de l'action. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils n'ont pas été entendus... Dans les états majors syndicaux, on mise maintenant sur le succès des actions qui seront engagées nationalement dans les PTT du 19 au 31 mars...» Sur le terrain, inutile de dire que de tels commentaires suscitent la colère.

Si la reprise s'est effectivement généralisée lundi, le déroulement même de cette grève mérite qu'on s'y arrête. Parti relativement de bas, après l'intervention policière contre les grévistes du Centre de Tri Automatique de Trappes, le mouvement s'est progressivement étendu à l'ensemble des CTA de la banlieue, dans le même temps qu'il se renforçait dans chacun d'entre eux, l'augmentation des pourcentages de grévistes dans tel ou tel centre renforçant l'extension de la grève. Dans les centres de tri parisiens, le mouvement, souvent moins suivi qu'en banlieue, a lui aussi connu un développement non négligeable. Les interventions policières dans tous les CTA, et même à Paris-Brune, très rapides, n'ont

en fin de compte pas été de nature à effriter la lutte. Au milieu de la semaine dernière, au moment de la manifestation centrale devant le ministère des PTT, on était à un moment décisif.

DES OBSTACLES LEVES DANS LA REGION PARISIENNE

Pour les postiers qui étaient partis en lutte, une chose était sûre alors : la situation ne pouvait évoluer favorablement qu'à une condition, qu'elle s'étende au-delà de la région parisienne. Cela, c'est un des enseignements tirés de toute la série de grèves menées dans les postes ces dernières années, depuis la grande lutte de 74. Y compris dans la région

Centres de tri de la région parisienne

APRES LA REPRISE, LES FEDERATIONS SUR LA SELLETTE

parisienne d'ailleurs, plus d'un centre avait plus ou moins attendu que d'autres rejoignent cette lutte pour s'y engager, chacun ou presque sortant d'une grève où il était resté isolé. Cette fois, et pour la première fois depuis 74, cet obstacle de taille était globalement levé, même si tout le monde n'était pas arrêté. Et cela était le résultat d'un travail énorme des postiers eux-mêmes, de syndicalistes des Centres, puisqu'aucun mot d'ordre sérieux des régions CGT ou CFDT n'avait contribué au développement de l'action. Au contraire, l'information était bloquée, surtout au niveau de la région CGT; pire partout où les choses étaient un peu hésitantes, les structures CGT avaient appelé très vite à la reprise du travail (essentiellement à Paris), sans toujours beaucoup de succès.

POUR LA CGT, LES JOURNÉES D'ACTION DE FIN MARS PRIORITAIRES

Une fois la généralisation globalement obtenue sur la région parisienne, malgré les freins des structures syndicales, tout n'était pas gagné, et les postiers le savaient. Quand on voit les flics intervenir partout, vider les grévistes y compris des locaux syndicaux, en emmener d'autres au commissariat comme cela s'est fait à



Nanterre, quand des centres de tri parallèles sont mis sur pied, quand on entend les discours de Barre comme celui qu'il tient au journal *Le Nouvel Economiste* (voir encart), on sait pertinemment qu'en face, ils ne sont pas prêts de céder. Et qu'il faut donc un rapport de force encore plus important. C'est pourquoi aujourd'hui, les fédérations PTT, et principalement CGT qui n'a pas cru bon de lancer un mot d'ordre de grève nationale pour tous les centres de tri, sont violemment prises à partie par un très grand nombre de grévistes. Non pas que les postiers pensent qu'un simple mot

d'ordre aurait suffi pour gagner, mais parce qu'ils ont acquis la certitude que les fédérations ne voulaient pas de cette grève, malgré la combativité importante qu'elle a prouvée. Le PCF ne sort pas grand de l'affaire, lui non plus. Alors que *L'Humanité* rendait compte en cinq lignes de la manifestation de la semaine dernière, et écrivait des tartines sur les journées d'action de la fin du mois, dont pratiquement personne ne veut plus, les postiers ont vu défiler les candidats PCF pour les cantonales...

En ce début de semaine, en dépit de l'échec revendicatif, les postiers n'ont pas dit leur dernier mot.

Malgré les difficultés de tous ordres, malgré les limites qu'ils ont rencontrées pour élargir davantage le mouvement, ils ont fait la preuve de leur combativité, de leur capacité à surmonter une partie des obstacles qui existaient dans la région parisienne elle-même après les luttes isolées de ces derniers mois : on n'avait pas vu un tel mouvement depuis 1974, et ce n'est pas rien ! Enfin, ils ont largement pu voir le rôle joué par les structures syndicales, au niveau régional et national. Plus encore que par le passé, leurs militants, leurs syndiqués demandent des comptes !

Monique CHERAN

Pour Barre, les fonctionnaires n'ont pas le droit de faire grève

«Toute politique spécifique de l'emploi suppose, bien entendu, une solidarité accrue entre Français. Dans les circonstances présentes, ceux d'entre eux qui sont dotés d'une quasi sécurité de l'emploi doivent comprendre que défendre des intérêts catégoriels en prenant le risque de perturber l'activité économique du pays en toute impunité ne serait pas acceptable longtemps par l'opinion. Le gouvernement est conscient que cette démarche, qui est le contraire de la solidarité, n'est pas celle de l'immense majorité des agents des services publics. Mais il n'acceptera pas que quelques uns d'entre eux jouent des difficultés des habitants et de branches professionnelles actuellement touchées pour imposer des revendications dont la satisfaction aggraverait le chômage, au lieu de le réduire».

Déclaration de Raymond Barre au *Nouvel Economiste* du 12/3/79

Gala de soutien aux postiers

Organisé par la CFDT du centre de tri de Trappes
MARDI 13 MARS 20 h 30
A LA MAISON POUR TOUS DES SEPT MARS
D'ELANCOURT MAUREPAS

Avec Yvan Dautin, Kirjuel, Saqsayhuaman

● Foyers Sonacotra (Reims), 60 résidents devant le tribunal, ce mercredi 13 mars !

(Communiqué)

Depuis six mois à Reims la majorité des résidents des foyers Sonacotra se sont mis en lutte pour l'amélioration des conditions de vie. Ils font la grève des loyers jusqu'à l'ouverture des négociations avec le comité de coordination national pour la satisfaction des points suivants : reconnaissance du comité de coordination et des comités de résidents, baisse des loyers de 100 francs, un changement du règlement intérieur, départ des gérants racistes.

Loin de vouloir négocier la Sonacotra attaque. Elle traîne devant les tribunaux le mercredi 14 mars à 10 heures environ 60 résidents des foyers Siegfried et Bienfait en vue de demander l'expulsion immédiate et le paiement des arriérés au besoin «avec le concours de la force publique et de la force armée». Les résidents ne veulent pas se laisser intimider et sont déterminés à lutter jusqu'à la satisfaction de leurs revendications.

Les résidents des foyers Sonacotra luttent sur leur lieu de travail contre les licenciements, le chômage, la fermeture d'usines. Ils ont en plus à lutter pour leur problème de logement et de conditions de vie. C'est pourquoi leur lutte rejoint celle de tous les travailleurs et c'est pourquoi ils font appel à tous, ainsi qu'aux organisations politiques et syndicales à venir les soutenir massivement par une manifestation, le jour même du procès, manifestation qui partira du foyer Siegfried pour se rendre en cortège jusqu'au palais de justice, pour montrer la volonté de vaincre des résidents.

Sonacotra cédera !
MANIFESTATION MERCREDI 14 MARS
A 8 h 45 (MATIN) DÉPART FOYER SIEGFRIED

Comité de soutien et comité de résidents

Pas un seul licenciement à la CPAM de La Rochelle

■ Le 9 février dernier, les titulaires et auxiliaires de la CPAM étaient eux aussi en grève pour défendre l'emploi à La Rochelle mais plus particulièrement pour s'opposer au démantèlement de la Sécurité sociale qui a eu pour conséquence de jeter au chômage tous les 5 mois les auxiliaires sous contrat ! Suite à cette action, qui fut un véritable succès de par la solidarité qu'elle exprimait et l'ampleur qu'elle revêtait, la direction de la CPAM décida de briser cette mobilisation en licenciant une jeune auxiliaire «pour l'exemple» et en menaçant par des sanctions certains titulaires du service des prestations !

Il est à noter que c'est la première fois que l'ensemble des auxiliaires se mobilisent contre le chômage car il n'est pas facile pour eux de se manifester ouvertement de peur de voir leur contrat ne pas se renouveler.

Le 27 février 1979, donc à 12 heures, cette auxiliaire reçoit une lettre de non

renouvellement de contrat sans motif.

Aussitôt, l'ensemble des travailleurs de ce service sont unanimes pour protester contre ce licenciement et décident, accompagnés de deux délégués de la CGT, de monter à la direction pour demander des explications. Le directeur acquis «au fait syn-

dical» ne tarde pas à devenir menaçant au point de bousculer certains travailleurs allant même chercher des cadres pour constater l'ampleur du «délit». Devant autant de dialogue, les travailleurs décidaient d'assister à la réunion mensuelle des délégués du personnel en présence de la direction qui accepte sous la pression des travailleurs de traiter cette affaire qui n'était pas à l'ordre du jour.

Mais aucune solution valable n'est proposée. Devant autant de mépris et d'insolence, les travailleurs décident d'occuper toute la journée du 5 mars le hall d'entrée de la CPAM pour populariser leur lutte. En plus du personnel, 220 assurés signent les pétitions,

prouvant ainsi leur solidarité avec les employés en grève. Des délégations d'usines en lutte apportent leur soutien.

Aujourd'hui, la lutte continue sous d'autres formes. Des contacts ont été pris avec les ouvriers pour essayer de jeter les bases d'un front contre le chômage. Les travailleurs de la CPAM entendent, en agissant ainsi, montrer combien il y a de similitudes et d'aspirations communes avec la classe ouvrière car le patronat en démantelant ce service public en fait une véritable fabrique de chômeurs, en licenciant régulièrement des auxiliaires sous contrat.

Correst
SECURITE SOCIALE

LUTTES OUVRIERES

■ L'usine Ericsson de Brest est aujourd'hui l'entreprise brestoise sur laquelle tous les travailleurs de la région concentrent leur attention. Elle est en effet devenue l'usine pilote de la lutte contre les licenciements. Pilote, parce que tout le monde sait la motivation unanime des ouvriers et ouvrières de cette entreprise de téléphonie, où, après avoir fait miroiter une *«avocation électronique de la Bretagne»* depuis 8 ans, le patronat s'appête à licencier à tour de bras.

La téléphonie, c'est il y a 8 ans le leit-motiv du patronat en Bretagne, annonçant ainsi un moyen de procurer de l'emploi aux jeunes Bretons, obligés sinon, de s'expatrier vers les grands centres industriels. Ne chantaient-ils pas 20 000 emplois bretons avant 1980 ! C'était au début des années 70...

Aujourd'hui, ce ne sont que 10 000 emplois en Bretagne répartis entre Brest, Morlaix, Lannion, Guingamp, Dinard, Rennes et Redon. Ces usines ce sont pour la plus grande part les municipalités et l'État qui les payeront au nom de la décentralisation et de la création d'emplois. Une vieille chanson qui a fourni un bon lot d'usines pirates à la Bretagne.

TOUCHER LES PRIMES DE «CREATIONS D'EMPLOIS» POUR LIQUIDER ENSUITE

D'ici à 1981, ce sont 5 000 emplois, c'est-à-dire 50 % des effectifs actuels qui vont être supprimés dans ce secteur. Pourquoi ? L'éternel refrain de

la restructuration, le progrès nous dit-on. Aujourd'hui, l'électromécanique est dépassée et l'électronique demande jusqu'à quatre fois moins de personnel. Enfin, comme ce sont d'énormes capitaux qui sont concentrés par les trusts comme Thomson CGE ou ITT, les patrons, pour faire un maximum de profit, font la course aux nouvelles découvertes techniques quitte à licencier.

Les usines, comme Ericsson à Brest, AOIP à Morlaix, et à Guingamp, pourraient se reconvertir dans les composants par exemple. Mais ces firmes qui ont touché des primes à l'emploi en Bretagne et jouissent de tous les avantages fiscaux qui leur

Ericsson (Brest) ;

UNE LUTTE VITALE ET UN SYMBOLE POUR LA REGION

étaient faits, préfèrent maintenant déplacer leurs capitaux vers le Tiers Monde où ils trouvent une main-d'œuvre encore moins chère.

Ericsson, ce sont 830 personnes dont 570 femmes, mais différemment motivées puisqu'il y a 140 cadres et une centaine d'administratifs, une autre centaine de magasiniers qui sont pour beaucoup des retraités de la marine nationale. Quasiment toutes les femmes qui sont menacées sont O.S et c'est chez elles que l'on trouve le foyer de la lutte. Entre Noël et janvier, 270 ouvriers sont touchés par le chômage partiel, c'est le premier coup franc. Les syndicats calculent que

300 licenciements seront effectifs pour juin prochain. La direction n'a jamais démenti ces chiffres, ce qui laisse présumer de leur réalité. De plus, la direction remet en cause l'acquis de 1973 qui garantissait l'absence du système 2x8 dans les secteurs à majorité féminin (aujourd'hui, elle prétend ne pouvoir amortir les nouvelles machines et garder les 2 x 8 là où ça lui plaît).

Depuis plusieurs mois, on savait qu'Ericsson-Brest serait liquidé à terme. Il suffisait d'un détonateur pour prendre les devants des licenciements qu'on attend aux environs de mai, après la période de chômage technique.

PRENDRE LES DEVANTS SUR LES LICENCIEMENTS

Le conflit éclatera avec les *«implanteuses»* : elles sont 16 qui viennent d'être passées de l'électromécanique à l'électronique. La direction leur imposait le travail au rendement, les temps étaient si comprimés qu'elles perdaient de 500 à 1 000 francs par mois par rapport à leur précédent salaire. Elles se mettent donc en grève illimitée à l'unanimité pour abolition des bonis, réclamant un salaire de 2 879 francs, c'est-à-dire comme ceux de la Thomson qui font le même travail. *«Ericsson est une filiale de la Thomson, non ?»* disent-elles.

pouvoir tenir le coup financièrement. Des opérations commandos pour populariser la lutte sont prévues : ainsi vendredi 9, la caravelle Brest-Paris fut retardée.

LA SOLIDARITE EXEMPLAIRE DES TRAVAILLEURS BRESTOIS

La solidarité des autres travailleurs brestois est exemplaire puisque mercredi matin, quand la direction accompagnée de presque 200 jaunes (administratifs, et cadres accompagnés de leur famille pour faire nombre) a tenté de pénétrer dans l'usine occupée, 400 travailleurs de l'usine Thomson, voisine, débrayèrent immédiatement pour prêter main for-

Papeteries Navarre (Roanne) :

NON AUX LICENCIEMENTS ! MAINTIEN DES 660 EMPLOIS !

■ Les Papeteries Navarre, vieille entreprise roannaise, de 660 travailleurs aujourd'hui, sont à nouveau frappées : après plusieurs manœuvres, le groupe La Chapelle-Darblay et son partenaire hollandais Buhmann-Tetterod (40 % des actions Navarre), propriétaires de l'affaire, veulent imposer des licen-

ciements : 115 d'ici fin 1980. Face à cela les actions se sont multipliées au niveau syndical, essentiellement CGT : grèves, manifestations, occupations et même directeur «retenu» récemment... Cette semaine on négocie chez Navarre.

Le 7 février les syndicats étaient intervenus auprès de la sous-préfecture de Roanne pour une première table-ronde avec la direction où ils contestèrent le «déficit» annoncé pour 1978 par La Chapelle-Darblay pour l'unité de production de Roanne. Le PDG sans scrupule avait imputé au budget 1978 une «provision pour indemnités de licenciements» de 200 millions. Puis le budget étant en déséquilibre, il en tira argument pour des suppressions de postes ! La ficelle était grosse ! Une nouvelle réunion se tenait alors le 2 mars à la préfecture de Saint-Etienne, avec les délégués des «Papettes», Crucianni de la fédération CGT de la papeterie, la direction départementale de la main-d'œuvre, un sous-préfet, la direction de PN de Roanne et le PDG de La Chapelle-Darblay soi-même.

Une centaine de travailleurs des «Papettes» venus en cars de Roanne, manifestèrent devant la préfecture. *«Nous tiendrons bon : voilà ce qu'il faut que le PDG compréhende ! Ça ne sert à rien de nous faire négocier à Saint-Etienne, si c'est pour nous isoler ou affaiblir nos délégués ; on*



refuse les licenciements on ira lui dire ça, n'importe où !», telles étaient les principales réflexions devant la préfecture. A l'intérieur, La Chapelle-Darblay faisait la sourde oreille. L'inspecteur du Travail a fini par accepter 41 suppressions de poste sur 115 demandées.

Mercredi 7 mars, un nouveau tour de négociation reprend : cette fois, partant de ce que l'inspecteur du Travail entérine,

les syndicats proposent 35 pré-retraites à 55 ans avec garanties de ressources et indemnités de départ. 5 travailleurs, selon la direction... et *L'Humanité*, auraient accepté de s'en aller volontairement (?). En fait les négociations sont loin d'être terminées et des ouvriers s'interrogent sur l'affirmation de la direction selon laquelle *«le total de 108 suppressions de postes doit malgré tout être atteint d'ici 1980»*. La fer-

meté syndicale face à cela laisse pour le moins à désirer, puisque la délégation annonçait son intention de discuter sur une nouvelle charrette de pré-retraites. Le 15 mars, les négociations reprennent pour discuter des 67 cas en litige. La mobilisation ouvrière doit empêcher tout licenciement ouvert ou déguisé aux «Papettes».

Correspondant

Les revendications syndicales

- Maintien de l'emploi pour tous ;
- Garantie des salaires et qualification ;
- Suppression du travail au rendement (boni) ;
- 35 heures par semaine sans perte de salaire ;
- Retraite à 60 ans pour les hommes, 55 ans pour les femmes ;
- Pas de 2 x 8 dans les secteurs à majorité féminine ;
- diversification de la production (fabrication autre que centraux téléphoniques avec notamment des services d'études et réalisation sur place).

La direction refuse de négocier et expédie le matériel non travaillé du fait de la grève dans une autre usine en Normandie. Le lendemain, jeudi 1^{er} mars, l'assemblée générale du personnel décidait de la grève jusqu'à la réunion du comité d'entreprise que la direction voulait reporter indéfiniment. Les ouvriers «séquestrèrent» le directeur et un responsable national du groupe qui seront délivrés par les gardes mobiles le soir même à 8 heures trente. L'effet ne se fait pas attendre : un piquet s'installe pour bloquer le départ du matériel, des opérations commandos s'organisent : blocage et bombage du train Brest-Paris, intervention à la Chambre patronale de la métallurgie etc. Le comité d'entreprise se réunit enfin jeudi dernier, le 8. La direction ne cède que sur une limitation du chômage partiel (350 personnes à 32 heures à partir du 1^{er} avril au lieu de 499 prévu). Les meneurs sont textuellement menacés de licenciement. Cela est inscrit dans les textes du CE.

La colère était donc à son comble à l'assemblée générale de ce vendredi 9, qui décide le maintien de l'occupation du magasin d'expédition. Un roulement de débrayages de deux heures est organisé, les quatre équipes débrayant à tour de rôle, ceci afin de

te à leurs camarades. Ce fut la débânde des jaunes. Le lendemain, les grévistes apprennent que la maîtrise avait menacé de sanctions les administratifs s'ils ne s'étaient pas rendus à l'usine le mercredi matin. Une information qui n'a pas manqué d'écœurer et de renforcer la colère de tous. Autre exemple de solidarité : jeudi, à l'appel de l'UL-CGT, CFDT et FEN, 15 000 travailleurs brestois ont manifesté contre la répression.

Ericsson semble aujourd'hui devenir un symbole à Brest : sa lutte est vitale pour la région, puisque en effet, depuis plusieurs années, seule l'électronique embauchait. Les 10 500 chômeurs brestois ressentent profondément ce combat : cela se voit au nombre qui vient soutenir les piquets de grève d'Ericsson. Autre symbole : la référence que font les travailleurs à l'exemple de Transocéan, entreprise brestoise qui, il y a trois ans, licencia ses 500 employés en mettant la clé sous la porte. Aujourd'hui une banderole est en bonne place sur les grilles d'Ericsson : *«Nous ne deviendrons pas un nouveau Transocéan !»*. Une intersyndicale s'est créée de suite pour la lutte ; sans problème du fait de la volonté unanime des travailleurs.

Correspondant

Lou (Grenoble)

DE NOMBREUX VISITEURS A LA JOURNEE «PORTE OUVERTE» DIMANCHE

Dimanche 11 mars les 358 licenciés de Lou, l'usine de fabrication de sous-vêtements, organisaient une journée «portes ouvertes». Le patron en effet veut liquider l'entreprise : de 14 à 18 heures, était effectuée une remise en route des chaînes de fabrication de soutien-gorge tandis que parallèlement était organisée une vente de sous-vêtements, une animation théâtrale et musicale et une crèche. On a pu ainsi visiter les ateliers ainsi que l'appartement situé au dernier étage, du patron : l'équivalent en superficie de 10 logements de familles populaires ! Monsieur qui a déménagé ne se refusait rien : une piscine, une serre, une chambre pour les chiens, et il y

a de la peine à le croire : une chambre pour bonne à côté, afin de satisfaire au moindre désir des animaux sacrés de ce patron ! Giscard et ses labradors en quelque sorte ! Une chose à remarquer : le nombre très élevé de visiteurs, avec une venue importante d'ouvrières de la Sescossem, récemment en grève. Un fait très positif.

ET L'OCCUPATION DE L'USINE ?

Une ouvrière CGT faisait remarquer : «L'occupation de l'usine ne réunit que peu de monde. Quoi de surprenant ? Elle ne gêne en tout cas pas le patron qui liquide. De plus, ce n'est pas un lieu de rencontre pour les ouvri-

res. Il n'y a pas eu d'assemblée générale depuis plus de trois semaines.»

Depuis le début de l'occupation, l'usine ressemble plus à un cimetière qu'à une boîte occupée.

La journée «portes ouvertes» elle-même amène aussi quelques remarques : Pourquoi aucun forum n'a-t-il été organisé ? Par rapport aux nombreuses ouvrières, syndiquées ou non, présentes.

Cette journée, n'aurait-elle pas pu être le moyen d'organiser un débat sur le chômage et sur la voie que nous tracent les sidérurgistes de Longwy et Denain ?

Correspondant

Créteil CTA

LA LEÇON DE LUTTE DES BRADEURS DE GREVE

De notre correspondant

Après les sanctions prises par l'administration, (changements de brigades pendant cinq jours pour un certain nombre de travailleurs) de nouvelles négociations ont eu lieu avec le chef de centre qui refuse de revenir sur sa décision, expliquant sans détour qu'«elle est politique». Lundi soir, la décision était prise de faire une AG à la cantine afin de faire le point ; les camarades dans leur ensemble savent qu'il faudrait être très fort pour repartir en grève. Mais, surprise, l'appareil PCF et celui de la CGT départementale sont là, poussant à l'action, faisant comprendre que nous avions repris un peu rapidement, et à demi-mots, que les sanctions qui nous frappaient étaient le fruit de l'incompétence des sec-

tions locales, que c'était particulièrement grave car elles créaient un précédent.

Mal leur en pris. C'est un procès en règle qui fut fait par les grévistes, à ces combattants de la dernière heure, eux qui après avoir bradé notre lutte, se découvrent de subites vertus combattives et se permettent de faire le procès de la CFDT en général et de la section CGT du CTA.

De multiples interventions émanant de postiers situèrent les responsabilités, rappelant le travail fait par les sections locales et celui non fait, en particulier par les instances CGT.

Et ce ne furent pas les moins virulents à dénoncer «ces gauchistes, irresponsables combattants de la 25^e heure».

Un camarade déchira même sa carte.

L'AG se termina par un appel à renforcer les sections locales pour y imposer la voie de la lutte. Le secrétaire départemental pour sa part intervenait vers ses amis du bureau départemental puisque les postiers ne jugèrent pas utile d'assister plus longtemps aux leçons de lutte d'un bradeur de lutte.

Les sections vont prendre leurs responsabilités et examiner quelles initiatives il est possible de prendre pour faire reculer l'administration sur ce dangereux précédent que constituent les sanctions. Une grande responsabilité incombe à ceux qui ont laissé la lutte s'éteindre en ne donnant aucune possibilité d'extension.

POLITIQUE

Maintenant et la «nouvelle gauche»

Depuis lundi matin, un nouvel hebdomadaire a fait son apparition dans les kiosques : *Maintenant*. Evénement de presse, dans le petit monde fermé des hebdomadaires parisiens, mais surtout évé-

ment politique, dans la mesure où *Maintenant* entend être le support d'une «nouvelle gauche» englobant le PSU, des dissidents du PCF ou du CERES, quelques écologistes, etc.

ment politique, dans la mesure où *Maintenant* entend être le support d'une «nouvelle gauche» englobant le PSU, des dissidents du PCF ou du CERES, quelques écologistes, etc.

ment politique, dans la mesure où *Maintenant* entend être le support d'une «nouvelle gauche» englobant le PSU, des dissidents du PCF ou du CERES, quelques écologistes, etc.

ment politique, dans la mesure où *Maintenant* entend être le support d'une «nouvelle gauche» englobant le PSU, des dissidents du PCF ou du CERES, quelques écologistes, etc.

ment politique, dans la mesure où *Maintenant* entend être le support d'une «nouvelle gauche» englobant le PSU, des dissidents du PCF ou du CERES, quelques écologistes, etc.

ment politique, dans la mesure où *Maintenant* entend être le support d'une «nouvelle gauche» englobant le PSU, des dissidents du PCF ou du CERES, quelques écologistes, etc.

ment politique, dans la mesure où *Maintenant* entend être le support d'une «nouvelle gauche» englobant le PSU, des dissidents du PCF ou du CERES, quelques écologistes, etc.

LE SYSTEME MONETAIRE EUROPEEN EST ENTRE EN VIGUEUR

Une décision attendue, une polémique habituelle, et une amorce de réflexion sur un problème de fond, ainsi peut-on résumer les travaux de la première journée du Conseil européen à Paris. La décision attendue, c'est l'entrée en vigueur du nouveau système monétaire européen à compter de mardi matin. Celui-ci a été mis au point lors du conseil européen des 5 et 6 décembre dernier, et figuré dans ses modalités techniques par les ministres des Finances la semaine dernière. La Grande-Bretagne n'y participe pas, et sa mise en vigueur a été retardée de plus de trois mois à la suite du contentieux franco-allemand sur les montants compensatoires agricoles. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit là d'une nouvelle avancée réelle, si on garde en mémoire le fait que des projets d'unification monétaire étaient agités par les membres de la CEE depuis une bonne dizaine d'années. La question se pose maintenant de savoir ce que sera la fiabilité de ce nouveau système, qui impose un rapport étroit entre les différentes monnaies.

La polémique habituelle, c'est celle qu'a déclenchée lundi le premier ministre britannique en remettant

en cause les mécanismes de l'Europe agricole. Le problème n'est certes pas nouveau, il tend à se poser avec de plus en plus d'acuité : pas d'accord avec le nouveau système monétaire, pas d'accord avec l'Europe verte, la Grande-Bretagne apparaît nettement comme récalcitrante face à un certain nombre de mesures économiques européennes. Le problème de fond abordé, et seulement abordé, c'est celui de l'énergie : la baisse des fournitures pétrolières iraniennes n'a fait qu'accroître un problème déjà sensible : les difficultés de l'Europe à faire face de manière indépendante à ses besoins énergétiques. La France propose des solutions concrètes : limiter les achats de pétrole de l'Europe à 500 millions de tonnes en 1985, soit le niveau de 1978.

Cette limitation devrait entraîner d'une part un très important effort en matière d'économie d'énergie, et d'autre part un développement des autres sources d'énergie, nucléaire et solaire notamment. Enfin, la France entend relancer l'idée d'un dialogue entre les Neuf et les pays de l'OPEP. L'idée, lancée lors de la «crise» de 1973-1974, n'avait pas abouti à l'époque.

● Rectificatif

— Dans le Quotidien du mardi 13 mars les titres des deux articles du bas de la page 3 : «Des interdictions professionnelles au CNRS ?» et «Un cadeau empoisonné pour Chirac» ont été inversés. Nous nous en excusons.

— Par ailleurs c'est un correspondant du CNRS qui nous a fait parvenir l'information et non, comme il était indiqué un communiqué de la section SGEN-CFDT du Centre de documentation CNRS - Paris.

Villetaneuse (Seine-Saint-Denis)

Les oppositionnels de l'UEC débattent

Lundi après-midi, deux cercles de l'UEC de Villetaneuse (droit et histoire-2) organisaient un débat sur le thème : «Y a-t-il une crise du marxisme ?», avec la participation d'oppositionnels du PCF, et d'autres participants ne se réclamant pas tous du marxisme.

Deux militants du PCF favorables à la direction, dont la présence était prévue, n'ont pas participé au débat : Jean-Pierre Dellez, membre de la commission économique du comité central du PCF avait fait savoir qu'il ne pouvait venir «pour raisons de santé» ; cette annonce laissa sceptique, Claude

Frioux, co-auteur de «L'URSS et nous» avait choisi de ne pas assister au débat, quoiqu'ayant promis sa présence.

Les militants des deux cercles de l'UEC organisateurs du débat, composés majoritairement de militants en contradiction avec la direction du PCF, organisent périodiquement de tels débats sur des thèmes en discussion dans le PCF et l'UEC, conscients de la difficulté pour eux de mener ces débats uniquement à l'intérieur de leur organisation.

Le débat a souffert de l'ambiguïté même du thème choisi, chacun des intervenants ne mettant

pas le même contenu dans le terme de marxisme. L'un des points qui faisaient question était l'appréciation des conflits Chine-Vietnam et Vietnam-Cambodge, une question dont on ne peut nier l'acuité ; nul d'ailleurs ne défendit les positions du PCF sur l'agression vietnamienne au Cambodge. Une intervention de la salle mit en cause le caractère socialiste du Vietnam et de l'URSS, pour tenter de sortir le débat de la problématique : c'est une guerre entre marxistes. Il est regrettable que cette position, qui ne fit certes pas l'unanimité, n'ait pas pu être approfondie dans la suite du débat.

■ Si un an après la marée noire de l'Amoco-Cadiz les constats sont : indemnités qui tardent (sauf pour les gros industriels), un plan Polmar toujours aussi secret et vide, un suivi écologique abandonné depuis longtemps : lorsqu'il s'agit de la répression, le zèle des flics ne faiblit guère.

Ce ne sont bien entendu pas les pollueurs qui en sont victimes. Eux n'ont encore rien payé. Si les tribunaux n'eurent guère besoin de plus d'une dizaine de jours pour condamner l'UFC à un million de dommages pour son appel au boycott de la Shell, cette même justice s'empresse bien moins de réclamer le moindre centime de réparation aux responsables.

Mais ce n'est pas seulement l'UFC qui souffre de cette répression. Après la sauvagerie des flics contre les manifestants du printemps (78), c'est maintenant les inculpations de militants anti-marée noire. Cela commença en juin dernier, où sous prétexte de faire un rafle anti-FLB, le cour de sûreté de l'Etat incarcéra plus de 30 Bretons. Il en reste aujourd'hui 24 incarcérés depuis huit mois, sans connaître encore la date de leur jugement. Une demi-douzaine d'entre eux ont leur dossier vide, comme par exemple Bernard Le Fouest, délégué CGT d'Ericsson-Brest, qui milita aussi au comité anti-marée noire. Quant aux autres, comme Loïc Lekarvantac, qui dirigea bénévolement pendant trois mois la clinique des oiseaux de Portsall et qui est accusé d'avoir plastiqué un bulldozer qui enterrait du pétrole dans les dunes, six mois déjà de détention sans connaître encore la date du jugement, c'est intolérable !

L'été fut aussi l'occasion pour les flics de perqui-

sitionner chez un bon nombre de militants du comité anti-marée noire, et dans le local du comité lui-même, sous prétexte de rechercher un tract adressé aux soldats qui participaient au nettoyage des côtes.

Un militant est accusé «d'incitation du contingent à la désobéissance» par voie de tract.

Parallèlement, deux militants marxistes-léninistes sont passés en procès, au tribunal correctionnel de Brest le 9 mars dernier pour les mêmes motifs. A la différence qu'il s'agit d'un tract de leur organisation (PCML). Un autre militant anti-marée noire attend encore sa comparution. Il semblerait d'ailleurs que l'instruction ne soit pas close.

Vendredi 9 mars, le soutien fut large, puisqu'une centaine de personnes assistèrent au procès, l'UL-CGT elle-même rédigea un communiqué de soutien. Le docteur Gourvès, de la commission médecine du comité anti-marée noire, un syndicaliste pay-

san (FDSEA), et un cama-

UN AN APRES LA MAREE NOIRE, LA REPRESSION CONTINUE

De notre correspondant J.J. KERFISSIEN

rade de travail (EDF) témoignèrent en faveur des inculpés.

Il fut notamment souligné que l'un des accusés, Francis Hall, agriculteur, fut parmi les premiers à se porter volontaire au nettoyage avec son tracteur et sa tonne à lisier, et ceci en ignorant encore qu'il en serait indemnisé, (les agriculteurs viennent tout juste de toucher les indemnisations).

DES RISQUES IMPORTANTS

Par ailleurs, le docteur Gourvès présenta le dossier médical de la commission médecine du comité anti-marée noire. L'inculpation portait principalement sur le slogan : «Non au travail dans le mazout sans réelle surveillance médicale». Le docteur fit état de ses propres observations sur les volontaires : nausées, conjonctivites - dermites, euphories, états d'ébriété... Ceci du fait que le pétrole était composé à 40 % de produits volatils, dont l'un extrêmement toxique : le benzène (3 % c'est-à-dire 700 tonnes).

Il rappela que les re-



Militaires du contingent pendant la marée noire : des conditions de travail déplorables.

vendications communes aux comités et au tract marxiste-léniniste étaient basées sur la législation actuelle, notamment la convention internationale du travail numéro 136, concernant la protection contre les risques d'intoxication liés au Benzène. Cette convention ratifiée par la France en juin 1972 régit notamment un rigoureux contrôle médical, une protection stricte des travailleurs au niveau du contact avec la peau. «Pro-

tection individuelle adéquate contre les risques d'absorption percutanée», article 8 : «un examen médical approfondi d'aptitude préalable à l'emploi comportant un examen du sang», article 9. Par ailleurs, les maladies causées par le benzène, le toluène, les xylènes et tous les produits en renfermant, sont considérées comme maladies professionnelles (1931), et le délai de prise en charge de ces maladies est de dix ans.

L'armée a refusé jusqu'à présent de publier les observations qu'elle fit sur les soldats réquisitionnés au nettoyage ; en même

temps, elle refuse que les soldats soient informés de leurs droits légaux. La véritable justice aurait pourtant été que ce soit elle et les responsables du plan Polmar qui comparaissent.

Notons que les volontaires civils eux-mêmes ne furent jamais informés officiellement non plus et que les analyses sanguines qu'ils exigèrent sont encore au congélateur du laboratoire de la faculté de médecine de Brest !

Le jugement sera rendu le 30 mars, l'avocat général a osé réclamer une peine de prison avec sursis.

Strasbourg, manifestations contre le chômage dans l'Education nationale

■ Suite à l'appel à la grève lancé pour la journée du vendredi 9 mars, ils étaient 200 à Sélestat, petite ville particulièrement touchée par le chômage, 700 à Colmar, et près de 1 000 dans les rues de Strasbourg. De plus la grève dans les établissements scolaires de l'académie a été suivie de 80 à 100 %.

Dans certaines villes, les manifestations ont eu un caractère massif et déterminé face à l'intransigeance des Beullac et Soisson. Leur restructuration de l'Education nationale se traduirait dans cette académie par le plein chômage pour plusieurs centaines de maîtres auxiliaires (MA) déjà sans emploi, compte tenu que pour cette région, 130 postes de titulaires doivent être supprimés, et que 160 MA seront touchés par les décisions du ministère qui compte supprimer 3 900 postes de ce type au niveau national. De plus, deux Ecoles normales doivent fermer dans le Bas-Rhin, supprimant 655 postes, fermeture d'une soixantaine de classes primaires, réduction des postes de profs d'éducation physique, et liquidation d'une partie de l'enseignement technique, mettant celui-ci dans les mains patronales (centres de formation d'apprentis) en développant l'alternance école-usine.

A Strasbourg, la manifestation a revêtu un caractère particulier : le masse des enseignants et des

lycéens grévistes ont empêché le traditionnel discours des dirigeants syndicaux, donnant de suite le ton : «L'action dans la rue, assez de discours !». La manifestation s'est dirigée vers le rectorat en scandant : «Beullac, Soisson, Magnin (le recteur), éjection !», «Dans la sidérurgie on licencie, dans l'Education on démantèle !».

L'arrivée au rectorat se fit aux cris de «Le recteur licencie, licencions le recteur !». La délégation a été traitée par le mépris. Ce sur quoi les dirigeants syndicaux sortirent. La volonté était grande chez certains d'occuper le rectorat ou de rester devant jusqu'à ce que le recteur décide de les recevoir. Les dirigeants syndicaux ont eu beaucoup de peine à convaincre les manifestants de se diriger de nouveau vers la maison des syndicats, afin de préparer une nouvelle riposte.

QUELLE RIPOSTE ?

C'est une réunion animée et combative qui eut lieu. Pour les directions syndicales, il fallait con-

tinuer, mais comment ? Par une nouvelle journée, jeudi ou vendredi ? Sifflets dans la salle. Une cinquantaine d'interventions donnent le ton : «Aujourd'hui dans la rue, lundi on continue !», c'était un slogan de la manifestation. Les intervenants montrèrent bien la nécessité de poursuivre l'action et de ne pas perdre le potentiel de mobilisation... Un texte sortit de ces interventions demandant la poursuite de l'action dès le lundi 12 dans les établissements prêts, dès le mardi pour les autres, avec reconduction

de la grève par assemblées générales dans chaque établissement. Les directions syndicales acceptèrent par force, suite à un vote massif, mais se retranchèrent derrière leurs procédures administratives.

Une chose est certaine, nombreux sont ceux qui ont tiré le bilan des journées d'action de 24 heures sans lendemain, des discours sans perspectives. La volonté d'une action dure et avec des résultats a été clairement affirmée.

Correspondant STRASBOURG

Communiqué

Dans le cadre du Centre International de Culture Populaire (CICP), Audiopraxid organise des stages audiovisuels Super-8, Diaporama.

Pris autour d'un thème ou d'un événement dont le choix puis la réalisation seront collectifs, ces stages ont pour but de permettre à des «non-spécialistes» la maîtrise d'un outil audiovisuel tant du point de vue technique qu'esthétique.

Nous concevons un cinéma en plein dans la réalité des luttes sociales, politiques ou culturelles.

Ce cinéma, fait par ceux qui vivent ces luttes en France ou à l'étranger, sera l'outil qui permet le témoignage, la popularisation. Il sera ainsi possible de créer une mémoire «image» populaire.

Le prochain stage Super-8 aura lieu en deux temps : prise de vues 24, 25 mars ; montage, sonorisation 31 mars, 1^{er} avril. Le matériel nécessaire est mis à la disposition des stagiaires. L'inscription à un seul week-end est possible. Prix pour un week-end : 180 francs.

Nantes : deux centrales EDF occupées par les électriciens

Depuis jeudi soir, la lutte des agents EDF s'est étendue et durcie à Nantes mais aussi en Bretagne et à Chinon. Jeudi c'était le jour où 28 agents EDF de la centrale de Cheviré (banlieue de Nantes) passaient en commission de discipline pour se voir confirmer un blâme. Pourquoi ? Parce qu'en 1977, ils avaient décidé une forme originale de grève en maintenant les centrales en pleine charge au lieu de diminuer la production. L'intérêt c'est que cela évitait les coupures aux usagers, mais obligeait la direction EDF à une acrobatie périlleuse sur la distribution du courant. Ce blâme c'est une remise en cause du droit de grève.

DES ACTIONS DURES

Jeudi, la mobilisation démarrait. Tout d'abord c'était le blocage par plus de 300 agents de la salle où se réunissait la direction. Au même moment le dispatching de Nantes (ce qui répartit le courant) était envahi par d'autres. Devant l'intransigeance de

la direction et son refus de lever le blâme, jeudi soir, le personnel décidait d'occuper la centrale de Cheviré. Le lendemain la centrale de Cordemais, autour de Nantes, était aussi occupée, c'est-à-dire les deux centrales qui alimentent Nantes mais aussi la Bretagne. Celle de Cheviré était totalement à l'arrêt ; à Cordemais, seul le strict minimum était maintenu. Dès vendredi des coupures de courant intervenaient dans tout l'Ouest.

Mais la mobilisation s'élargissait encore. Dès samedi, des assemblées du personnel avaient lieu à Brennilis et à Chinon qui partageaient également en grève. Dimanche une journée «portes ouvertes» avait lieu à Cheviré, 1 500 personnes y participaient. En face de l'intransigeance de la direction générale, les agents EDF de Nantes et de Bretagne ripostent énergiquement. En face de cette détermination la direction devra céder.

Correspondant NANTES

Camp David rejeté par le peuple palestinien et le monde arabe

CARTER JOUE LES PROLONGATIONS

Le forçage qu'a voulu faire Carter en se rendant au Proche-Orient pour tenter de parachever la réussite apparente qu'avait été l'accord de Camp David semble pour le moment aboutir à une impasse. La nouvelle tentative de paix séparée entre Sadate et Begin a en effet provoqué de nombreuses protestations et manifestations dans le monde arabe. Celles-ci auront probablement pesé sur les positions de Sadate face aux manœuvres de Carter. C'est probablement sur la question de la liaison entre le traité israélo-égyptien et l'«organisation d'élections» en Cisjordanie et à Gaza. Il semble que Carter veuille

fixer un délai d'un an entre le traité et le «début de négociations pour l'autonomie».

En même temps que les maires et diverses personnalités de Cisjordanie publiaient un manifeste contre Camp David et pour l'OLP, seul représentant du peuple palestinien, de nombreuses manifestations ont eu lieu depuis samedi, notamment à Ramallah où des lycéens avaient hissé un drapeau palestinien sur leur école. Dimanche, des affrontements ont à nouveau eu lieu, des soldats sionistes ayant pénétré dans un établissement scolaire.

APRES LA DIPLOMATIE DES «PETITS PAS» LE SUR-PLACE

C'est donc dans une atmosphère de répression et de mobilisation policière que le président américain est arrivé dimanche en Israël. Couvert par un quadrillage policier, Carter a dû, de plus, essuyer les injures de quelques groupes de sionistes fanatiques opposés à toute concession. Carter, après avoir exposé ses derniers projets de compromis, a dû attendre que le gouvernement de Begin se réunisse dans la nuit de dimanche à lundi. Il a dû ensuite assister à la Knesset (Parlement sioniste) aux démêlés de

Begin avec son opposition qui l'accuse (à tort) de brader la Cisjordanie et les colonies sionistes. Après cet intermède qui a permis à Begin de prendre Carter à témoin de ses difficultés, le président américain devait partir. On prépare son avion, on fait ses valises, mais lundi après-midi, il déclare prolonger son séjour de 24 heures. En effet «d'importants progrès ont été faits, mais il reste de nombreux points à discuter». C'est ce qu'on dit depuis près d'une semaine, sans que la signature d'un accord soit en vue.

Après la «diplomatie des petits pas» de Kissinger, Carter inaugure celle du «sur place»...

AFGHANISTAN

D'après des informations en provenance du Pakistan, les principaux mouvements de rébellion musulmans contre le régime prosoviétique de Taraki en Afghanistan se sont regroupés. Ces mouvements annoncent qu'ils ont infligé de lourdes pertes à l'armée régulière, encadrée par des Soviétiques, dans plusieurs provinces du pays.

EMIRATS ARABES UNIS

Cheikh Zayed Bin Sultan, souverain d'Abou-Dhabi et président des Emirats Arabes Unis, a été interviewé par le *Monde* au sujet de la situation dans la région du Golfe après le changement de régime en Iran. Il a notamment déclaré : «Il n'existe pas de situation dans laquelle un seul pays peut se charger de la sécurité de toute la région. Il doit exister une coopération réelle entre tous les riverains du Golfe sans ingérence extérieure, pour garantir sa sécurité. Aucun pays ne peut prétendre jouer le rôle de gardienne de la région».

Laos : brusque dégradation des relations avec la Chine

La semaine dernière, le gouvernement chinois a annoncé : «Le 7 mars, le gouvernement du Laos a rompu unilatéralement un accord entre les deux pays et nous a contraints à arrêter la construction de routes dans le Nord du Laos, et à retirer nos techniciens du pays». Il convient de noter que bien que le Laos ait signé un traité établissant des relations spéciales avec le Vietnam, la Chine n'avait pas interrompu sa politique de bon voisinage et de coopération. Cette politique s'est traduite par des échanges et des visites réciproques en 1978. Le fait même que 50 000 soldats vietnamiens soient présents au Laos n'avait pas remis en cause ces bonnes relations. En décembre 1978, le prince Souphanouvong, ancien dirigeant du mouvement de Libération et conseiller du gouvernement laotien avait pris solennellement la

défense de l'amitié sino-laotienne. En effet, à cette époque Moscou et Hanoï, n'avaient pas hésité à faire courir le bruit d'une visite à Pékin du général Vang Pao, ancien agent de la CIA. Cette calomnie avait été violemment dénoncée par le gouvernement chinois.

L'alignement du Laos sur le Vietnam et l'URSS s'est considérablement accentué au début de cette année, avec l'invasion vietnamienne du Kampuchéa. En effet, le Laos s'est immédiatement soumis aux volontés de Hanoï et a reconnu le régime fantôme du FUNSK. La semaine dernière, l'organe du parti laotien fait une allégeance inconditionnelle à la «fédération indochinoise» et appelle à une alliance militaire contre la Chine «sous la direction correcte du parti communiste du Vietnam et avec le puissant soutien de l'Union

soviétique».

Cette prise de position accompagnant la rupture des accords avec la Chine n'a cependant pas pu se faire sans certains problèmes. En effet, alors que dès le début de la contre-offensive chinoise au Vietnam, Hanoï et Moscou avaient fait état de prétendues «menaces chinoises» contre le Laos, le gouvernement de Vientiane n'a repris ces accusations qu'après trois semaines de silence, et probablement de pressions à son égard.

Contrairement aux affirmations du Vietnam et de l'URSS, les journalistes et les observateurs en poste dans la région estiment qu'il y a pas de mouvements de troupes chinoises à la frontière laotienne. Le gouvernement chinois a dénoncé «les fausses accusations et les graves mesures antichinoises» du gouvernement laotien.

Corée : la RPDC dénonce la remise en cause du processus de réunification pacifique de la patrie

Dans une déclaration du 2 mars, le Front démocratique pour la réunification de la patrie (Corée du Nord) fait le point sur le processus de réunification pacifique de la Corée du Sud et de la Corée du Nord. Ce processus avait été fixé par une proposition en quatre points, du 23 janvier, incluant des mesures de détente et des rencontres entre les deux parties.

Depuis le 1^{er} février, la République populaire démocratique de Corée a cessé les attaques contre le Sud. En revanche, d'après la déclaration «le

côté Sud-coréen a intensifié de manière sans précédent la campagne de calomnies et de diffamation contre notre régime et nos idéaux».

D'autre part, la Corée du Sud ne s'est pas conformée aux objectifs de désarmement prévus dans le plan de réunification : «Le 1^{er} mars, date à partir de laquelle les deux côtés devaient cesser selon notre proposition toutes les actions militaires hostiles l'un contre l'autre, elles ont commencé les manœuvres militaires conjointes américano-sud-coréennes» de grande envergure

sans précédent mobilisant des effectifs de 170 000 hommes et se livrent à des exercices militaires avec tir réel, nous prenant comme cible dans les parages de la ligne de démarcation militaire et partout en Corée du Sud».

La déclaration du Front démocratique conclut : «Tous ces faits montrent que les paroles des autorités Sud-coréennes en faveur du dialogue pour la réunification ne se traduisent jamais dans les actes, et font douter de leur vraie intention».

Nouvelles d'Irlande

L'offensive militaire républicaine se poursuit sur toute l'étendue de l'Irlande du Nord. Les volontaires de l'IRA provisoire harcèlent les troupes d'occupation et la police, tout en continuant à viser des cibles économiques (dépôts de bus, ordinateur de «Queen's University», télécommunications). Les forces de l'ordre sont nerveuses. Des soldats britanniques craquent : à Crossmaglen, comté d'Armagh, où trois des leurs ont dernièrement trouvé la mort, ils ont ouvert le feu sur un innocent postier.

UN PAMPHLET CONTRE LES DÉTENUS DU BLOCK H

Anglais et unionistes, sur la défensive, tentent, à cause des prochaines élections européennes et pour attirer les capitaux étrangers, de donner d'eux une image plus conforme aux fameux droits de l'homme dont Callaghan et son ministre Owen se font les hypocrites défenseurs. C'est ainsi que 11 extrémistes protestants de l'«Ulster Volunteer Force» du ghetto de Shankill à Belfast, ont été condamnés à la prison à perpétuité pour avoir tué et torturé des Catholiques. Par ailleurs, le bureau britannique en Irlande du Nord a envoyé un pamphlet de quatre pages contre les détenus du H-block aux média d'Ulster et de Grande-Bretagne, aux membres de la Chambre des Communes, sur le continent et surtout aux USA car les millions d'Américano-irlandais et des membres du congrès s'inquiètent du scandale de la torture et de l'existence d'H-Block avec ses 340 républicains «nus sous les couvertures» qui refusent le travail carcéral et font la grève de l'hygiène afin d'obtenir le statut de prisonniers de guerre (40 femmes détenues font de même à Armagh). Ce document, photos à l'appui, prétend prouver que les autorités ont tout fait pour coopérer avec les détenus ; ce sont donc eux qui s'infligent délibérément des souffrances !

Cette tentative répond à la réunion à Londres fin janvier de ce tribunal international sur la présence britannique en Irlande qui veut briser, par des investigations publiques, le mur du silence sur les camps de concentration et la torture en Ulster et informer les citoyens anglais car beaucoup sont trompés par la propagande de la grande presse et la censure de la BBC.

Le document contre les détenus vise aussi à récupérer ceux qui sont déçus. Le mouvement des «femmes pour la paix», créé en 1976, qui soutenait les forces de «sécurité» contre la «violence», admet maintenant la nécessité d'exposer la dure réalité de la terreur que fait régner l'armée anglaise avec ses «spécialistes du meurtre». Détonateur : un assassinat prémédité par des soldats, celui de Jack Mc Carten à Andersonstown (Belfast).

Pour l'opinion internationale, notamment européenne, il est urgent de restaurer une bonne image de marque.

LES RÉPUBLICAINS IRLANDAIS CONTRE L'EUROPE DES MULTINATIONALES

Les élections européennes sont déjà l'occasion en Irlande d'une lutte politique acharnée. En principe, Lynch, chef du gouvernement de l'Irlande, veut en faire «le ruban bleu de la CEE» (adhésion en 1973) même si le programme d'industrialisation forcée qu'il envisage, aidé de l'IDA (Industrial Development Authority), n'est pas tout à fait du goût de la communauté avec ses largesses excessives envers les capitaux cosmopolites. Le Sinn Fein provisoire reste hostile à la CEE dont les partisans en Irlande sont ses ennemis : le capitalisme «vert» de Lynch et l'impérialisme «rouge, blanc, bleu» de Callaghan.

A Bruxelles, le 22 janvier, le Sinn Fein provisoire a lancé une campagne avec 22 partis politiques «socialistes» et divers mouvements de libération contre «l'Europe des affaires, de l'austérité, du chômage et de la répression». Le Sinn Fein préconise le boycott des élections. Son programme politique (Eire Nua) prévoit, comme l'a rappelé à Dublin son président O'Bradaigh, une «république socialiste décentralisée... avec le contrôle des ouvriers sur l'industrie». Cette «république pour toute l'Irlande», où il n'y aurait pas d'exploitation des «pauvres par les riches», soutiendrait la lutte pour la liberté des peuples opprimés d'Europe et du Tiers Monde.

C'est pour contrer ce projet que la République d'Irlande accentue sa répression antirépublicaine en interdisant au Sinn Fein une grande salle de réunion à Dublin équivalente à la Mutualité à Paris ou en prolongeant d'un an son interdiction sur les ondes et à la télévision. En cas de besoin, la Garda (police du Sud) qui prend déjà modèle sur la RUC d'Ulster peut appliquer l'«emergency legislation» (législation d'urgence) qui vaut celle du Nord.

Paddy Mc LAUGHLIN

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale
BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais
Agence ZU470
Compte N°668 J
CCPN°23 132 48 F
Paris
Directeur
de Publication :
Y. Chevet
Imprimé par IPCC
Paris
Distribué par les NMPP
Commission Paritaire :
56 942

SPLI - Rennes

LES DÉLÉGUÉS DEVANT LES TRIBUNAUX POUR AVOIR OCCUPÉ LEUR USINE

De notre correspondant

Le 3 mai 1978, la SPLI (entreprise de lingerie féminine) déposait son bilan. C'étaient ainsi 1 500 ouvrières bretonnes qui étaient jetées à la rue. Dès le 2 juin, à l'annonce de la liquidation, sous l'impulsion de la section CGT l'usine de Rennes (600 salariés) est occupée. Elle le sera jusqu'au 18 septembre 1978. Durant tout le mois de juin, des initiatives sont prises contre les licenciements (manifestations, gala de soutien, intervention au conseil municipal, au conseil régional). A l'usine, l'occupation s'organise, regroupant syndiqués et non syndiqués. Malgré le relatif isolement de la lutte, causé par le sabotage de l'UD CGT, l'usine reste occupée tout l'été. C'est pour avoir participé à cette occupation que quatre salariés dont trois délégués CGT de l'ex-SPLI se voient réclamer 2,6 millions d'anciens francs pour atteinte à la «liberté du travail, du commerce et de l'industrie» et passe pour ce motif devant le tribunal de Rennes ce mercredi 14 mars à 14 heures. Cette liberté du travail permet à l'ancien patron de la SPLI de jeter à la rue plus de mille ouvrières, de récupérer grâce au syndicat et au tribunal du commerce la marque «8», produit le plus rentable de la SPLI, ainsi que le stock évalué à un milliard d'anciens francs plus les machines. Au nom de cette liberté du travail, on attaque la fonction de délégué, on attaque le droit des travailleurs à défendre leur emploi, on veut



Manifestation le jour de l'assignation devant le tribunal des délégués syndicaux de la SPLI - Rennes.

les dissuader de lutter, d'occuper leur usine.

Mais après trois mois et demi d'occupation de l'usine, les travailleuses de la SPLI se sont regroupées dans un comité de chômeurs. Malgré toutes les difficultés rencontrées dues en particulier à la volonté de l'UD CGT de les isoler des autres travailleurs, six mois après l'expulsion de leur usine, plusieurs dizaines d'ouvrières restent mobilisées. Un montage diapos retraçant la lutte a été réalisé. Une brochure sera bientôt terminée. Pour le procès de ce mercredi, un appel à un rassemblement devant le tribunal a été lancé auprès des travailleurs de Rennes et aussi auprès des étudiants rennais actuellement en grève contre les expulsions d'étudiants étran-

gers. Le montage diapos va être projeté dans les facultés en grève.

Mais la question la plus importante qui se pose en ce moment est : comment lutter contre le chômage ?

Un appel à la constitution d'un comité de chômeurs, soutenu au départ par la CGT, a permis le regroupement à deux réunions d'une cinquantaine de chômeurs avec en particulier, en plus de la SPLI, de nombreux ouvriers du bâtiment. A partir de ce premier regroupement, ne serait-il pas possible d'élargir le comité de chômeurs en l'ouvrant en particulier aux travailleurs actifs ? Cela permettrait de commencer une réelle lutte contre le chômage à Rennes. Lutte que les directions syndicales ne semblent pas déci-

dées à prendre en charge. Il y a plus de 10 000 chômeurs dans le pays rennais, les boîtes du bâtiment licencient en permanence, des menaces de fermeture planent sur la CGCT (entreprise de téléphonie de 500 salariés). Autant de problèmes qui ne se résoudreont pas par des journées d'action accompagnées de manifestations traîne-savates — dont l'inefficacité est actuellement démontrée — mais en proposant aux chômeurs des objectifs clairs et des actions efficaces. Les sidérurgistes nous montrent la voie. A Rennes comme en Lorraine, autour des ouvrières de la SPLI et de la CGCT, autour des ouvriers du bâtiment mobilisons-nous contre le chômage et les licenciements !

L'UD CGT ET LA SPLI, UNE ATTITUDE RICHE D'ENSEIGNEMENTS

Trois délégués CGT de l'ex-SPLI passent en procès. Seule réaction de l'UD CGT : une lettre de protestation envoyée au tribunal et au préfet. Par contre aucun appel au rassemblement prévu par la section CGT de la SPLI le jour du procès, et même aucune mention de la date de celui-ci. Par ce refus d'organiser la riposte contre cette atteinte aux droits syndicaux que constitue l'action en justice contre les délégués de la SPLI, la direction PCF de l'UD CGT ne fait que poursuivre son œuvre de sabotage de la lutte de la SPLI. Dès le dépôt de bilan en juin 1978, les délégués CGT de la SPLI de Rennes étaient dénoncés comme gauchistes dans un tract. Mais l'aide de l'UD CGT au patron

n'allait pas s'arrêter là : en août et septembre 1978, l'UD CGT négocie une reprise des activités à Rennes avec Alphen, le nouveau patron de la SPLI. En désaccord total avec la section CGT, et sans la consulter, l'UD CGT arrive à un accord qui prévoit la reprise de 405 personnes sur 1 500. Pour faire appliquer cette reprise, l'UD CGT utilisera des procédés que la direction des usines Citroën de Rennes ne renierait pas : des votes truqués. Quelques jours après un premier vote truqué qui se prononcera néanmoins contre la reprise, le 13 septembre se déroule un scrutin qui nous éclaire sur la conception de la démocratie de la direction CGT. Le matériel de vote envoyé à chaque

salarié de la SPLI Rennes comporte un bulletin pour la reprise et... un bulletin blanc. De plus, non seulement on ne peut pas voter contre la reprise, mais le vote se fait par la poste et rien ne permet de prouver que les lettres de vote reçues par l'inspection du travail proviennent réellement des travailleurs de la SPLI.

Ce vote scandaleux vaudra à Fremin, permanent de l'UD, de voir son bureau occupé par 80 travailleurs de la SPLI en colère et cela devant les caméras de FR 3.

Devant le résultat évident d'un tel vote, les flics n'avaient plus qu'à évacuer l'usine, ce qu'ils firent quatre jours plus tard.

Six mois après l'application du plan de reprise

de l'UD CGT, le bilan est rapide. Au lieu de 400 emplois promis, il n'y a plus que 100 personnes à travailler à l'usine de Rennes et 60 à Ploërmel.

De plus, devant le manque de travail, on parle de nouveau de fermeture, mais cette fois en cas de dépôt de bilan, les travailleurs ne posséderont pas l'organisation nécessaire pour lutter. En effet, il n'y a plus de section CGT, tous les travailleurs combattifs ayant été licenciés, il n'y a plus qu'une section FO qui syndique les cadres. Brillant résultat pour le soi-disant défenseur de la classe ouvrière qu'est le PCF ! et qui doit nous faire réfléchir sur le discours que tient actuellement ce parti sur les luttes.

● Sidérurgie

Le PDG d'Usinor devait à nouveau rencontrer les organisations syndicales à partir de ce mardi. Jacques Chéréque, responsable de la Fédération générale de la Métallurgie CFDT, a réitéré son refus de voir la journée du 23 mars transformée en journée fourre tout. Pour sa part la CGT continue à mobiliser pour une marche sur Paris de toutes les branches professionnelles. Elle appelle à ce qu'en Lorraine, dans le Nord et dans la Loire, le 23 soit une journée de grève interprofessionnelle. Par ailleurs elle appelle les travailleurs de la région parisienne à débrayer une demi-journée «pour accueillir les manifestants».

Rappelons qu'aussi bien à Longwy qu'à Denain la CFDT de la sidérurgie s'oppose à une manifestation dans laquelle la combativité des sidérurgistes serait noyée comme cela a été plusieurs fois le cas ces dernières semaines.

● UAP réoccupée

Expulsés il y a une semaine par les flics des locaux de la direction de l'UAP à Paris, l'intersyndicale a décidé lundi de les réoccuper. La lutte pour les salaires et les conditions de travail dure maintenant depuis un mois. La Justice a par ailleurs ordonné l'évacuation par les grévistes des locaux de la compagnie «Le Nord».

● Attentat fasciste rue de Nanteuil

Un attentat, revendiqué par le groupe antiautonomiste corse Francis, a gravement endommagé le local du CICP (Centre international de culture populaire) rue de Nanteuil à Paris. Le local de l'ancien CEDETIM met des salles à la disposition de toutes les organisations anti-impérialistes, antifascistes ou régionalistes. De nombreuses organisations anti-impérialistes y ont leur siège, et c'est sans aucun doute pour cela que le local de la rue de Nanteuil a été visé par cet attentat fasciste.

● Legay enfin inculpé

Jean Legay qui de mai 1942 à janvier 1944 fut chargé par les nazis de coordonner la déportation de dizaines de milliers de juifs a été inculpé lundi pour «crime contre l'humanité». C'est lui qui, sur instruction de Bousquet, secrétaire général de la police de Pétain, organisa notamment la gigantesque rafle du Vel' d'Hiv'. Pour le moment le supérieur hiérarchique de Legay est libre de toute inculpation. Il y a peu il exerçait encore d'importantes fonctions à la tête d'une compagnie d'aviation avec le mari de Simone Veil...

● 20 jours avant la date prévue, l'Assemblée nationale se réunit mercredi

L'Assemblée nationale se réunira mercredi 14 mars, à 15 heures, en session extraordinaire. Ainsi en a décidé Giscard par une lettre adressée lundi au président de cette assemblée, Chaban-Delmas.

Les péripéties qui ont amené cette session, comme son déroulement lui-même, sont des joyaux de manœuvres politiciennes. Tout en y participant, Giscard n'a pas manqué de signaler dans sa lettre de convocation : s'il acquiesce à la demande des 315 députés signataires d'une lettre de demande, il rappelle que ce ne sont pas ces députés qui ont en fait demandé la convocation, mais bien un parti, et même un chef de parti, Chirac. Giscard a beau jeu de stigmatiser ce «double langage» du RPR, et de se présenter en défenseur des «traditions républicaines», qui seraient «bafouées».

On sait déjà ce que sera cette session «extraordinaire» qui se déroule 20 jours avant la réunion normale de la session de printemps. Il y aura des discours, et tout les «grands» orateurs sont déjà inscrits : Mitterrand, Marchais, Debré, Chirac, Rocard, etc... et bien sûr Barre. Il y aura aussi des motions de censure, déposées séparément par le PS et le PCF, que le RPR ne votera pas et qui donc ne serviront à rien. Et c'est tout.

● Diapos pirates à TF 1

Surprise et consternation de Mourousi lundi au journal de 13 heures sur TF 1. Pendant que Patrice Duhamel commentait l'actualité à sa façon, trois diapositives sur l'écran. «Le gouvernement organise le chômage qui frappe actuellement un million et demi de personnes en France» annonçaient celles-ci sans ambages.

Dans l'après-midi la direction de la chaîne faisait savoir que (ouf !!) le personnel de TF 1 n'y était pour rien et que plainte avait été déposée. Les sidérurgistes de Longwy qui prenaient le contrôle du relais TDF il y a quelques semaines font école.